



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Investissement de 590 000 \$ pour favoriser les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 31 août 2021 – Une nouvelle Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue a été signée entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de la Vallée-de-l'Or et de Témiscamingue, ainsi que la Ville de Rouyn-Noranda, avec la collaboration du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT).

Selon les termes de l'entente, le CALQ a apparié le montant de 295 000 \$, investi par les villes et les MRC partenaires, pour un total de 590 000 \$. Ce montant, réparti sur 3 ans (2021-2024), assurera la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue*, qui permettra de financer des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

- « La culture en Abitibi-Témiscamingue est effervescente et je suis très heureux de constater le travail accompli, dans les cinq territoires de MRC, qui permettra de continuer à développer des projets rassembleurs aux quatre coins de la région. Avec ces investissements, nous réitérons l'importance de la culture au sein de nos communautés, de même que la volonté de favoriser les initiatives artistiques, et nous pouvons être fiers de cet engagement financier du milieu municipal, du CALQ et du CCAT. » Martin Ferron, président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- « C'est avec un grand enthousiasme que nous annonçons la signature de cette nouvelle entente, fruit d'une concertation engagée de la part des tous les partenaires. Aujourd'hui, nous investissons ensemble dans l'imaginaire de nos artistes et écrivain(e)s de l'Abitibi-Témiscamingue, et nous soutenons les initiatives porteuses des organismes qui dynamisent et enrichissent notre vie culturelle. » Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ.
- « Pour une autre année, le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue est ravi de constater l'ampleur des sommes investies dans cette entente. Grâce au travail concerté des partenaires et à l'importance que ces derniers accordent au milieu culturel, ce sont plusieurs artistes et organismes qui pourront réaliser leurs projets et participer au rayonnement des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue. » Geneviève Béland, présidente du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue

Géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce programme a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique dans la région
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain(e)s
- favoriser leur rétention dans leur localité
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique

• épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes, écrivain(e)s professionnel(le)s et pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le 21 octobre 2021.

Aide aux artistes et aux organismes

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue effectuera une tournée régionale pour présenter en détail le *Programme de partenariat territorial*. Les personnes présentes auront l'occasion d'en apprendre davantage sur les critères d'admissibilité, les objectifs du programme et bien plus!

Lors de cette tournée, l'agente de développement du CCAT sera également disponible, sur rendez-vous. Vous pourrez lui poser vos questions et réviser certains aspects de votre demande en cours de rédaction.

Bien que l'activité soit gratuite, vous devez vous y inscrire via les liens ci-bas pour en faciliter la logistique.

Dates et lieux des séances d'information

- MRC d'Abitibi : 16 septembre de 12h à 14h
- MRC de la Vallée-de-l'Or : 20 septembre de 12h à 14h
- Ville de Rouyn-Noranda : 21 septembre de 12h à 14h
- MRC de Témiscamingue : 23 septembre de 12h à 14h
- MRC d'Abitibi-Ouest : 27 septembre de 12h à 14h

Si vous avez besoin de plus de renseignements ou de soutien concernant la rédaction et le dépôt de votre demande, l'agente de développement du CCAT demeure disponible pour vous aider :

- Marie-Aimée Fortin-Picard
- dev@ccat.qc.ca
- 819-764-9511, poste 22

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails sur le *Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue*, cliquez sur le volet de votre choix, puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :
 - o Création, production et rayonnement
 - o Mobilité
- Organismes artistiques professionnels
 - o Diffusion, promotion et consolidation
 - o Accueil en résidence et coproduction

- 30 -

Source:

Alex Turpin-Kirouac Agent de communication Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue Tél.: 819-764-9511 poste 28

com@ccat.qc.ca

Renseignements:

Karine Côté
Conseillère en communication
et à la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél.: 418 528-2589 ou 1 800 608-3350